

## ***L'ARLE prend position*** ***sur le contreprojet du DIP à l'initiative 121*** **« Pour le maintien des notes à l'école primaire »**

A la sobriété de l'initiative 121, le Département de l'instruction publique répond par un volubile contreprojet de loi qui vise à noyer le poisson. Son but avoué est non seulement de « *poursuivre la rénovation* », pourtant implicitement mise en cause par les 28'000 signataires de l'initiative, mais encore d'en graver les principes dans la loi.

### **Il y a notes et « notes »**

Les déclarations du président du DIP ont pu faire croire que l'ARLE est gagnante du seul fait qu'il a inscrit des notes dans la loi.

Or, en réalité, ces pseudo-notes ont une signification foncièrement étrangère aux notes définies par l'initiative 121. Il s'agirait désormais d'évaluer la *progression* de l'élève au moyen d'*appréciations* « *traduites* » par une « note globale » à la fin de chaque trimestre. **Les « vraies » notes, celles qui rendent compte clairement des acquis, risquent à terme de disparaître.**

L'initiative 121 précise au contraire que l'évaluation doit être « *continue, chiffrée (de 1 à 6) et certificative* ». Ainsi l'école mesure l'acquisition des *connaissances* par des travaux notés aboutissant chaque trimestre et en fin d'année à des moyennes par discipline. De sorte que les parents soient informés de façon claire et régulière.

### **Les cycles de deux ans ? Une absurdité**

Le contreprojet réduit les cycles de 4 à 2 ans. Ces cycles raccourcis, nous dit-on, faciliteraient le « *cadrage* » des élèves et des « *interventions plus précoces* ». Pourquoi dès lors renoncer au cadrage annuel ?

### **Non aux élèves « prolongés »**

Le contreprojet convertit le redoublement en un « *prolongement de cycle* » dont personne ne sait comment il pourra être mis en œuvre, ni à quel prix. L'élève « prolongé » est-il censé poursuivre son cursus avec ses camarades admis dans le cycle suivant tout en comblant les lacunes qu'il a accumulées dans les deux années du cycle précédent ?

***Le contreprojet du DIP reste largement inféodé à des réformes à répétition dont on découvre de jour en jour la coûteuse inefficacité.***

**L'ARLE dit NON au contreprojet du DIP :**

- **NON aux fausses notes**
- **NON à la désinvolture des cycles de 2 ans.**